



Conseil de la Communauté

Informations financières Budget 2022-23

2 octobre 2022

Rappel des Normes Particulières modifiées lors de l'Assemblée de la Communauté



- 2.2.1 :
 - Elargi aux personnes chargées du soutien des trésoriers de Communauté régionales, le Conseil de Communauté est l'instance qui approuve les rapports annuels sur la vie de la Communauté, notamment sur le plan financier, y compris le budget prévisionnel les années où il n'y a pas d'Assemblée de Communauté.

Rappel du Règlement intérieur de la Communauté



- Même s'il n'a pas encore été mis à jour suite aux modifications des Normes particulières, le Règlement intérieur prévoit :
 - *3.2.1 Le budget de la Communauté*
 - *Pour préparer le budget, le trésorier de la Communauté nationale s'entourera de tous les avis qu'il estime nécessaire (ESCR, ESGR, équipes service spécifiques, œuvres...) afin de vérifier si des projets communautaires risquent d'impacter la vie de la Communauté.*
 - *L'équipe service de la Communauté nationale s'appuie sur les orientations communautaires pour valider les préconisations budgétaires. Un budget triennal prévisionnel est présenté à chaque Assemblée de la Communauté.*
 - *Le budget est ensuite ajusté annuellement et présenté chaque année au Conseil de Communauté.*
 - *Les dépenses nouvelles ou exceptionnelles sont soumises à des procédures particulières d'accord préalable du Conseil de Communauté si leur montant excède les seuils prévus aux Normes Particulières (NP30).*

Choix du mode de vote par les membres du Conseil de Communauté



- Le présent budget élaboré avec les trésoriers des Communautés régionales est soumis au vote du Conseil qui peut en déterminer les modalités : à main levée ou à bulletin secret.
- *Si l'un des membres souhaitent que le vote se tienne à bulletin secret, cette procédure est mise en œuvre.*



Quelques éléments relatifs à l'année écoulée (pour information)

La préparation de la clôture des comptes pour l'exercice clos le 31 août dernier



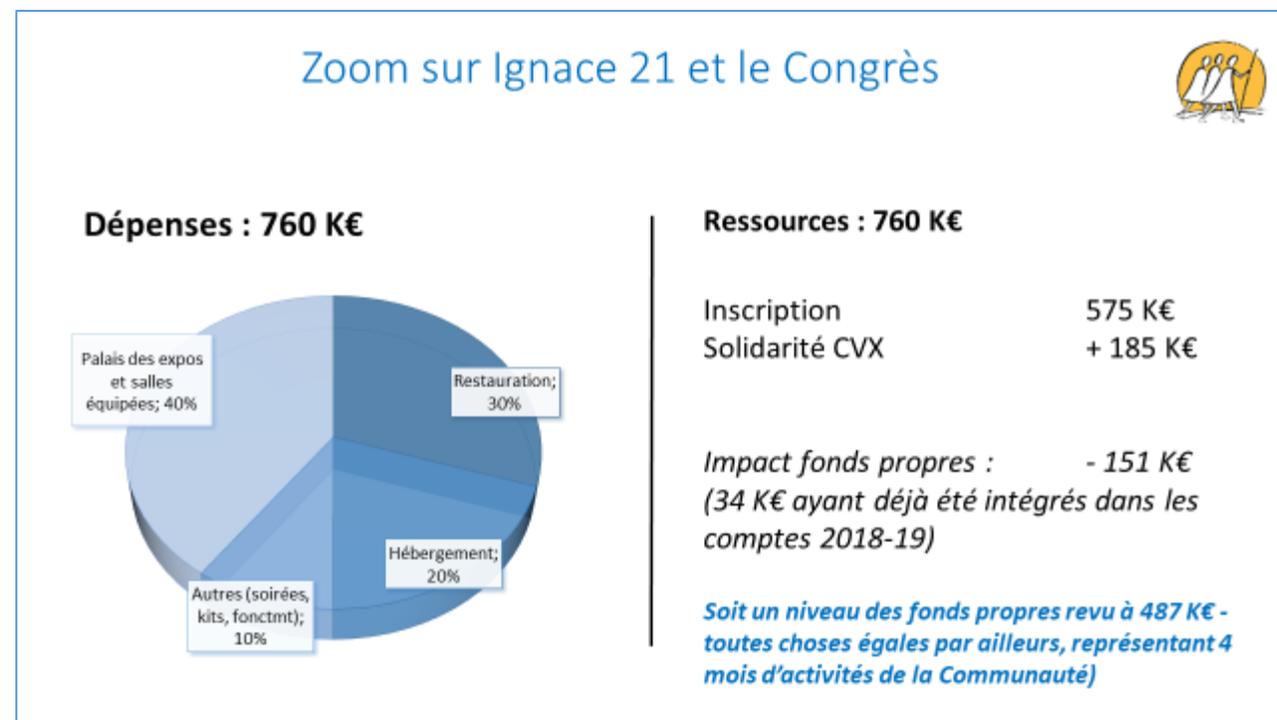
- La question financière est traitée à plusieurs niveaux :
 - Pour le budget :
 - 5 SouFiP (actuellement 2 GR sans SouFiP) appuient les trésoriers en conseil et formation.
 - Patrick Le Nestout (ancien SOUFI) apporte son soutien au travers de la création d'outils et de modes d'emploi.
 - Le secrétariat et le trésorier finalisent le budget de la Communauté à partir des remontées des Communautés régionales.
 - Pour la gestion au fil de l'eau :
 - Les dépenses et les recettes des communautés régionales sont saisies dans Tobie par les trésoriers.
 - Les dépenses communes (et les recettes) sont saisies dans Tobie par Véronique au secrétariat.
 - Les saisies Tobie sont contrôlées par des vérificateurs avec l'aide de Christian.
 - Un tableau de suivi budgétaire est préparé tous les 4 mois, suite au blocage de Tobie, pour les trésoriers.
 - Lien fort avec le secrétariat pour la gestion de la banque et les réponses aux questions
- Le process a évolué cette année :
 - Simplification de la saisie des prélèvements bancaires
 - Saisies dans Tobie des dépenses communes
- Rétroplanning de clôture :
 - **Fin janvier, présentation des comptes pour approbation au Conseil de la Communauté.**
 - **Début janvier : arrêt des comptes par l'ESCN (qui est le Conseil d'Administration de l'Association)**
 - Mi-décembre : transmission des comptes annuels préparés par l'expert comptable et du rapport de gestion préparé par Cyrille et le trésorier, au Commissaire aux comptes pour audit,
 - Mi-novembre : préparation des états financiers avec l'expert comptable, grâce notamment à la transmission des données numériques de la base Tobie et des comptes bancaires vers le logiciel de comptabilité,
 - Fin octobre : blocage Tobie.

L'exercice clos 2021-2022 sera déficitaire, du fait d'un résultat exceptionnel négatif



- Les informations à retenir :
 - Le budget 2020-21 (de l'ordre de 1,5 M€) prévoyait des contributions et dons pour 1,12 M€, une participation aux frais des rencontres, pour 330.000 € et la vente des livres pour 20.000 euros. Ce budget était présenté en déficit de 40.000 euros.
 - À l'Assemblée de la Communauté, nous avons annoncé un déficit plus important lié à des dépenses supplémentaires prises en charge notamment pour Ignace 21 et pour les centres spirituels.
 - Par conséquent, les résultats qui seront présentés lors du Conseil de janvier 2023 par Brigitte et Eric prendront en compte :
 - Un résultat courant positif autour de + 30 K€
 - Un résultat exceptionnel autour de - 165 K€

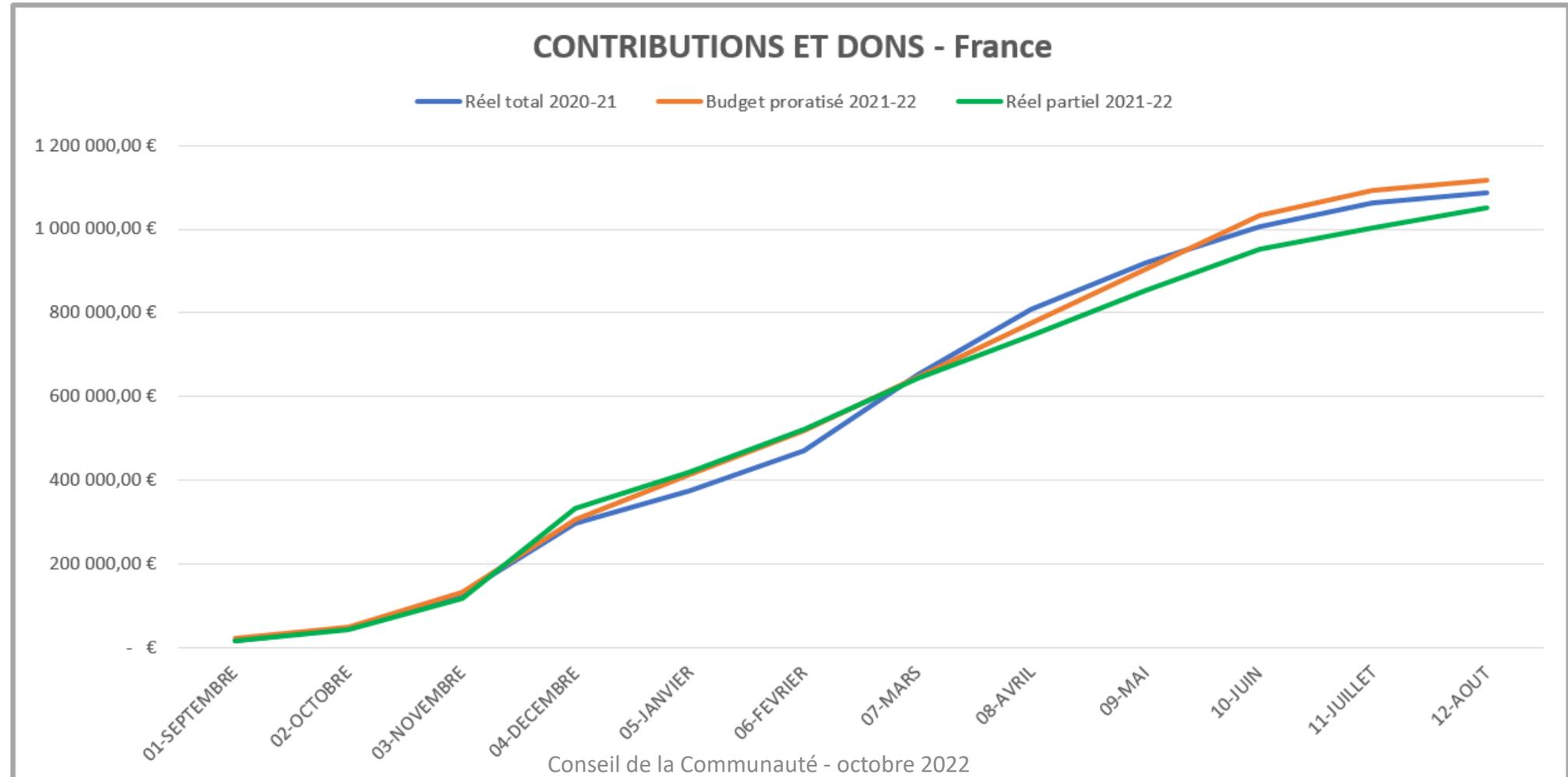
Présentation financière de l'Assemblée de Communauté



Point important : les contributions pour 2021-2022 ont été légèrement inférieures à celle de l'an passé

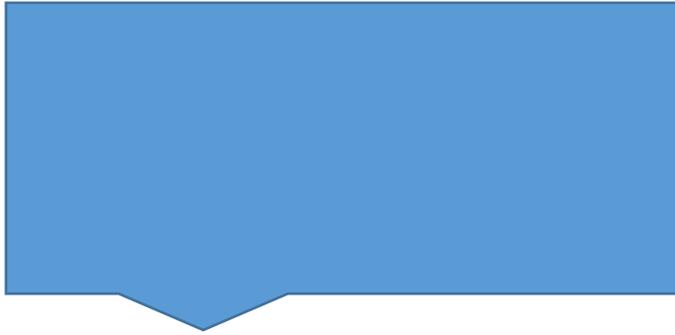
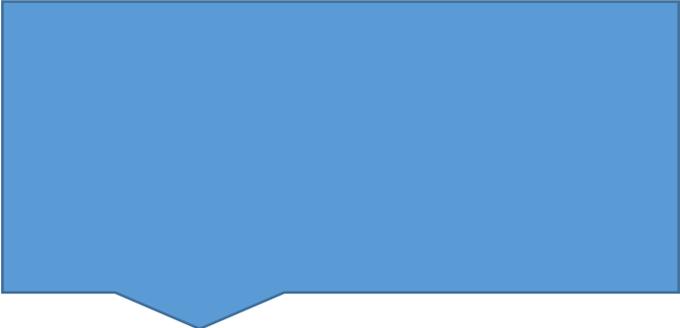


- L'attention est à porter sur le rythme et le niveau des contributions (information disponible à fin m+1) :





Vos questions, remarques...





Budget 2022-23 (soumis au vote)

En rappel : le vote de l'Assemblée...

Indications pour le budget 2022 – 2023 (lettre sur les contributions)



- L'Assemblée de Communauté a rappelé le contexte économique, dont le budget tient compte :
 - Stabilité (et non progression comme dans le budget présenté à l'Assemblée) des contributions :
 - Pas de hausse prévue : maintien au niveau du réalisé de cette année
 - Effort à maintenir sur le niveau des contributions
 - Et sur leur régularité
 - Sobriété (réduction du budget par rapport à l'Assemblée) pour les rencontres, afin de limiter les déplacements et à chercher un équilibre entre les participations et abandons de frais et les dépenses engagés pour les rencontres :
 - Lors des événements, sessions, rencontres, etc
 - Invitation faite aux CR à viser un niveau de dépenses légèrement en dessous des dépenses budgétées
 - Continuer de garantir le fonctionnement de la Communauté (malgré une légère compression du résultat, celui-ci reste positif) :
 - Les fonds propres représentent environ 3 mois de fonctionnement
 - La trésorerie disponible couvre environ 4 mois de fonctionnement
 - Les projets exceptionnels sont couverts par des recettes exceptionnelles

Budget 2022 – 2023 (après ajustement du Conseil)



DÉPENSES	Budget 2022-23 présenté à l'AC	Budget 2022-23 final	Consolid° budgets régionaux 22-23	Réalisé provisoire 2021-2022
Frais de personnel	250 000,00 €	260 000,00 €	250 000 €	278 292 €
Locaux et frais généraux	140 000,00 €	140 000,00 €	140 000 €	160 671 €
Revue, Contribution EXCO, Euroteam	215 000,00 €	225 000,00 €	215 000 €	202 865 €
Communication, informatique	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000 €	
Centres Spi, Soutiens aux autres œuvres, frontières, Laudato Si	55 000,00 €	55 000,00 €	55 000 €	123 784 €
Vie communautaire régionale (dont librairie)	500 000,00 €	400 007,48 €	455 007 €	349 454 €
Formation	210 000,00 €	134 641,56 €	151 437 €	121 218 €
Gouvernance	70 000,00 €	70 000,00 €	70 000 €	217 529 €
Réserves pour projets (à définir)	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000 €	
Total courant	1 505 000,00 €	1 349 649,04 €	1 401 444 €	1 453 814 €
Exceptionnel - Assemblée mondiale 2023		279 155,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL	1 505 000,00 €	1 628 804,04 €		

RECETTES	Budget 2022-23 présenté à l'AC	Budget 2022-23 final	Consolid° budgets régionaux 22-23	Réalisé provisoire 2021-2022
Contributions et dons	1 130 000,00 €	1 053 680,00 €	1 053 680 €	1 052 556 €
Participation aux frais et abandons de frais	330 000,00 €	246 251,93 €	271 801 €	222 288 €
Librairie (ventes des livres)	19 000,00 €	15 094,56 €	17 046 €	14 570 €
Autres produits	37 745,00 €	37 745,00 €	37 745 €	
Total courant	1 516 745,00 €	1 352 771,49 €	1 380 272 €	1 289 414 €
Exceptionnel - Assemblée mondiale 2023		279 155,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL	1 516 745,00 €	1 631 926,49 €		

RÉSULTAT	Budget 2022-23 présenté à l'AC	Budget 2022-23 final	Consolid° budgets régionaux 22-23	Réalisé provisoire 2021-2022
Résultat courant	11 745,00 €	3 122,45 €		
Résultat événement exceptionnel		0,00 €		
RÉSULTAT	11 745,00 €	3 122,45 €	- 21 173 €	- 164 400 €

Question posée : approuvez-vous le budget 2022-23 pour la Communauté ?



Conseil de la Communauté :

- Nombre de votants : 14
- Nombre d'abstention : 1
- Nombre de suffrage exprimés : 13
- Nombre de votes blancs ou nuls (si vote à bulletin secret) : 0

Résultats

- Oui : 13
- Non : 0

Parmi les sujets pour le prochain trésorier...

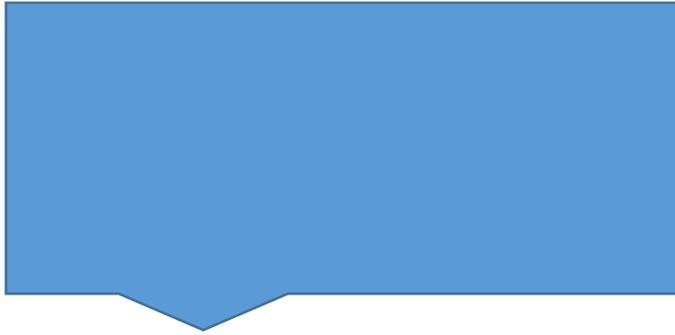
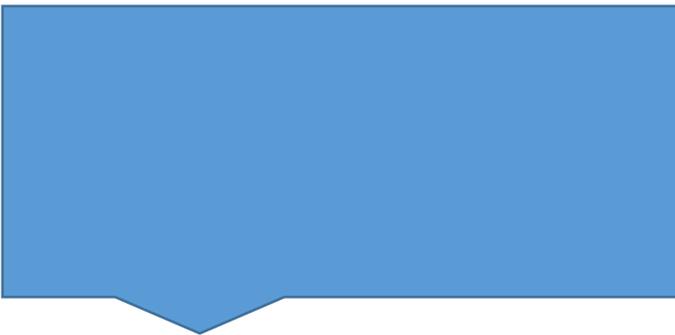
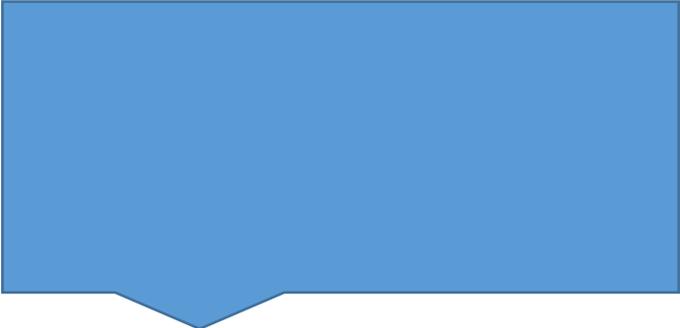


- Appeler de nouveaux SouFiP avec les responsables d'ESGR
- Affiner les coûts et les besoins de financement pour la formation avec l'ESF
- Préparer une formation pour les nouveaux trésoriers avec Patrick Le Nestour, Christian Galaup, le secrétariat...
- Changer de banque ?





Vos questions, remarques...





MERCI...